

Monsieur Jean François BLOUZARD, élu de l'opposition de la municipalité de RENAGE, ISÈRE,  
FRANCE                      dimanche 15 juillet 2018

je constate à la lecture de l'avis du CADA du 17 mai 2018 que j'ai tiré de votre compte Facebook qu'encore une fois la municipalité ou l'administration de la mairie vous empêche d'accéder aux informations propres à notre République. Vous vous êtes fait promener, on dirait...

Une injure à la démocratie : tout comme Amélie GIRERD la maire de        RENAGE l'avait proférée en ayant fait élaborer un appel d'offre pour une salle dont le surnom et/ou son lieu porte mal son nom d'ailleurs, par une non-élue, et en ne le portant pas à la connaissance de l'élue de la République que vous êtes, vous. Pas étonnant quand on sait qu'elle a comme mentor partenaire complice collabo en tant que sa suppléante au Conseil Départemental, celui qui aura modifié les limites géographiques du canton de RIVES qui n'existera ainsi plus puisqu'aujourd'hui canton de TULLINS-RIVES-MOIRANS, ; je n'ai rien contre d'ailleurs, ayant toujours été favorable à la diminution du mille-feuilles en matière d'organisation de nos institutions, mais la seule chose qui me fait gerber c'est que le sous-ministre qui est à l'origine de cette modification ait le culot de se présenter aux élections du canton qu'il a modifié : voilà ce qui constituerait la plus énorme injure à la démocratie.

Vous n'avez pas de "cul" ( ici synonyme de "bol" ou de "chance" ).

Idée : pourquoi ne demanderiez-vous pas carrément à une non-élue, par exemple à la madame qui le promène partout autant sur le patrimoine de RENAGE, que dans ses archives, registres et documents de la ville de RENAGE d'aller le promener pour trouver plus facilement, aisément et rapidement ce que vous recherchez ?

Bonne chance !

Gilles MICHEL

" on vaut mieux que ça ! " " on s'en souviendra ! "